

12 février 2015

**Cercle de Coopération des associations laïques (CCAL)**

**Communiqué de presse**

**Vers une école publique laïque**

En date du 29 janvier 2015, les organisations signataires avaient une entrevue avec le Ministre de l'Éducation nationale de l'Enfance et de la Jeunesse lors de laquelle elles ont exigé un certain nombre de garanties au sujet du nouveau cours d' « éducation aux valeurs » pour lequel elles auraient préféré l'intitulé « questions philosophiques », afin de lui donner un référentiel disciplinaire scientifique qui induit un questionnement sur les valeurs sans doctrinalisme.

Le Ministre leur a signalé que l'éducation aux valeurs était un titre de travail qui pourrait être changé dès que les programmes auraient été élaborés. Il a annoncé qu'un plan cadre élaboré au sein du ministère serait bientôt soumis à des experts externes avant d'être soumis pour avis à la société civile et au Conseil des cultes.

Les associations représentant divers courants de pensées non religieux ont demandé à être consultées sur le contenu du nouveau cours et donc notamment au sujet du plan cadre au même titre que le Conseil des cultes et le Ministre leur a assuré que tel serait bien le cas.

Les associations présentes ont par la suite exigé que le nouveau cours soit confié à des enseignants sans rapport avec un culte religieux. À cet effet il faudrait donner une priorité au titulaire de classe du fondamental habilité à enseigner toutes les matières au programme et aux professeurs de formation morale et sociale et/ou de philosophie dans l'enseignement secondaire et secondaire technique. Les organisations signataires voient mal comment on pourrait confier le nouveau cours au personnel qui avait jusque là une mission qui lui était confiée par un culte religieux.

Elles exigent en outre que le recrutement des futurs enseignants habilités à enseigner ce cours se fasse sur la base du diplôme d'instituteur pour l'enseignement fondamental ou préparatoire et du diplôme requis pour le professeur de philosophie pour l'enseignement secondaire ou secondaire technique.

La réunion s'étant déroulée dans un climat de dialogue constructif, les organisations s'attendent à être consultées dans les plus brefs délais sur le plan cadre et les modalités d'élaboration des programmes du nouveau cours.

Allianz vun Humanisten, Atheisten an Agnostiker Lëtzebuerg (AHA)

Association luxembourgeoise des professeurs d'éthique (ALPE)

Fédération Générale des Instituteurs Luxembourgeois (FGIL)

Liberté de conscience (Libco)

Libre Pensée Luxembourgeoise (LPL)

Ligue Luxembourgeoise de l'Enseignement (LLE)